



## **CG – Conditions Générales pour les filières d'études Kalaidos Fachhochschule AG**

---

Version 2018 – valable à partir de juin 2018

### **1. Champ d'application**

Les présentes Conditions Générales (CG) s'appliquent à toutes les filières d'études qui sont offertes par la Kalaidos Fachhochschule AG. De par son inscription à l'un des cursus, l'étudiante / l'étudiant déclare accepter et être lié(e) par les présentes Conditions Générales.

En ce qui concerne les cursus de nos partenaires, les conditions générales du partenaire peuvent compléter ou remplacer ces CG. Les détails sont réglés dans la confirmation d'inscription.

### **2. Inscription**

L'inscription se fait par écrit ou par courrier électronique avec le dossier d'inscription et se rapporte au cursus choisi et pour la durée totale du cursus. Les inscriptions sont prises en compte dans l'ordre de leur réception. La commission d'admission décide définitivement sur la base des documents soumis si les conditions d'admission sont remplies et si l'étudiant / l'étudiante est admis(e) au cursus.

### **3. Confirmation de l'inscription**

Le contrat de formation entre l'étudiante / l'étudiant et la Kalaidos Haute Ecole Spécialisée des Sciences Economiques entre en vigueur à la confirmation écrite par la Kalaidos Fachhochschule AG. Veuillez noter que l'inscription à un cursus est dans tous les cas obligatoire.

### **4. Modifications du programme et annulations par la Kalaidos Haute Ecole Spécialisée**

La Kalaidos Fachhochschule AG se réserve le droit d'annuler des cursus, horaires, spécialisations ou modules en raison de participation insuffisante ou d'autres circonstances qui rendent la mise en œuvre inacceptable du point de vue de la Kalaidos Haute Ecole Spécialisée des Sciences Economiques. La Kalaidos Fachhochschule AG se réserve également le droit d'apporter des modifications aux cursus ou modules pour motifs importants, en tenant compte des intérêts légitimes des participants inscrits. Les dates peuvent également être reportées et d'autres enseignants que ceux annoncés peuvent intervenir. Les annulations sont communiquées 14 jours avant le début du cursus. En ce qui concerne les cursus d'une durée totale de plus de 4 semestres, les annulations sont communiquées 30 jours avant le début du cursus.

Si un cursus est définitivement annulé, les taxes déjà versées sont remboursées aux étudiantes et étudiants. Tout remboursement d'autres frais est exclu, dans la mesure où la Kalaidos Fachhochschule AG ne les a pas causés par négligence grave.

### **5. Dispositions financières / conditions de paiement**

La taxe d'études est en principe exigible et payable avant le début du cursus. En cas de paiement fractionné (paiement par semestre ou mensuel), l'acompte est exigible et payable avant le début du semestre ou du mois. En ce qui concerne les cursus qui durent plus de 3 semestres, il sera accordé un escompte de 2% en cas de versement anticipé du montant total 10 jours avant leur début.

L'absence des cours en raison de service militaire, maladie, maternité, accident, vacances ou pour charge professionnelle ne donne en aucun cas droit à une réduction de la taxe d'études. La taxe d'études comprend les supports pédagogiques conformément à la description du cursus choisi, la documentation des enseignants ainsi que la prise en charge sur place et tous les examens réguliers. Ne sont pas compris les frais de repas, voyage, logement, les frais de rattrapage ou de répétition de prestations d'études (par exemple des examens, travaux écrits), de répétition de cours, modules ou formations, ouvrages complémentaires etc.

La Kalaidos Fachhochschule AG se réserve le droit de suspendre ou d'exclure du cursus les étudiants qui ne s'acquittent pas de leurs obligations de paiement dans les délais prévus. Dans tous les cas, le total de la taxe d'études doit être versée avant la graduation. En cas de paiement en retard, un intérêt moratoire de 5% p.a. sera facturé dès l'exigibilité de la facture.

### **6. Garantie du prix**

La taxe universitaire est garantie pour la durée normale du cursus et reste inchangée. Après une résiliation et réinscription par l'étudiante / l'étudiant la taxe universitaire en vigueur au moment de la réinscription s'applique. Si une étudiante / un étudiant interrompt ou reporte un cursus, alors le prix d'études est garanti pour la durée maximale du cursus.

Pour les cursus d'une durée de plus de 4 semestres, le prix est garanti par tranche de 4 semestres. Les frais de rattrapage ou de répétition de prestations d'études ainsi que pour des prestations supplémentaires sont réglés dans la grille tarifaire alors en vigueur.

## **7. Rabais**

Les rabais offerts par la Kalaidos Fachhochschule AG ne peuvent être réclamés que si les conditions définies pour ce rabais sont remplies. Lorsqu'un rabais est réclamé, le / la bénéficiaire doit fournir chaque semestre la preuve qu'il / elle remplit les conditions. Le droit s'éteint si les conditions de rabais ne sont plus remplies ou en cas d'absence de justificatif. D'éventuels rabais perçus en trop seront facturés ultérieurement. Les différents rabais ne sont pas cumulables.

La Kalaidos Fachhochschule AG reconnaît les rabais suivants:

- Rabais pour des étudiants ayant déjà accompli une formation de 4 semestres ou plus à la Kalaidos Fachhochschule AG: 5% sur la taxe d'études
- Rabais pour des étudiants pour la répétition de tout le cours (CAS, semestre, module sans nouveaux supports pédagogiques). 20% sur la taxe d'études
- Rabais pour les employés d'entreprises ou membres d'organisations: les réductions sont réglées dans les contrats entre la Kalaidos Fachhochschule AG et l'entreprise ou l'organisation.

## **8. Désistement avant le début du cursus**

Le désistement avant le début du cursus doit être communiqué par l'étudiante / l'étudiant par écrit. Les coûts financiers de l'annulation après la confirmation d'inscription s'élèvent à CHF 250 jusqu'à 30 jours avant le début du cursus. Après cela, 10% de la taxe semestrielle du cursus devront être payés à titre de frais de dossier.

## **9. Modifications d'inscription avant le début du cursus**

Avant le début du cursus, des modifications d'inscription vers d'autres cursus ou un report du début sont possibles. Une modification d'inscription ou un report après la confirmation d'inscription n'a pas de conséquence financière jusqu'à 30 jours avant le début du cursus. Après cela, une indemnisation des frais administratifs de CHF 250 doit être payée. En cas de changement d'inscription vers un autre cursus, le prix du nouveau cursus est appliqué et une éventuelle différence est créditée ou débitée.

## **10. Modifications d'inscription pendant le cursus**

La modification d'inscription ou le report de modules ou de semestres pendant le cursus est possible avant le début du module ou du semestre. Le report mène à une interruption du cursus et est réglé au point 12 de ces CG.

On entend par modification d'inscription au sens de ce point, le changement de l'ordre ou le remplacement de modules ou de semestres, dans la mesure où ceci est prévu dans la descriptif du cursus. La modification d'inscription n'entraîne pas de frais supplémentaires.

## **11. Départ / démission pendant le cursus**

Une démission anticipée d'un cursus postgrade (CAS, DAS, MAS, MBA, EMBA) est possible à la fin de chaque semestre, pour les autres filières (BSc, MSc) à la fin du module. La résiliation doit se faire par lettre recommandée au plus tard 30 jours avant le début du prochain semestre ou module.

En cas de non-respect de ce délai ou de départ au cours du semestre, la taxe semestrielle intégrale est due. En cas de démission d'un programme de Master (MAS, MBA, EMBA), la différence entre la taxe d'études de l'inscription aux cursus partiels (CAS, DAS) et de la part payée de la taxe d'études du programme de master doit être payée.

En règle générale, les prestations fournies par la Kalaidos Fachhochschule AG sont imputées indépendamment des certificats de prestations correspondants des étudiants.

## **12. Interruption du cursus**

Le cursus peut être interrompu et terminé ultérieurement. La demande d'interruption doit être faite par écrit. La durée maximale du cursus est réglée dans le règlement d'examen. L'interruption n'entraîne pas de frais supplémentaires. Si l'interruption entraîne un dépassement de la durée maximale du cursus, alors il s'agit d'une démission et d'une réinscription (voir point 6 des présentes CG).



### **13. Départ en raison de conditions de promotion non remplies**

Si les conditions pour les prestations d'études prévues ne sont pas remplies selon le règlement d'examen respectif du cursus, alors la résiliation du contrat en raison de manquement aux conditions de promotion est possible sans frais supplémentaires pour les étudiantes.

Les prestations fournies sont imputées conformément à l'article 11.

### **14. Possibilité d'exclusion de la part de la Kalaidos Haute Ecole Spécialisée**

La Kalaidos Fachhochschule AG se réserve le droit d'exclure une étudiante / un étudiant du cursus en raison de comportement illicite, indécent, immoral et de sanction disciplinaire. Tous les frais du cursus selon le contrat de cursus et d'éventuels dommages sont à la charge de l'étudiante / de l'étudiant.

### **15. Sites**

La Kalaidos Fachhochschule AG se réserve le droit de fermer un site temporairement ou définitivement et de réaliser les cursus correspondantes sur un autre site.

### **16. Assurance**

La conclusion d'une assurance accidents et de responsabilité civile ou d'autres assurances nécessaires incombe à l'étudiante / de l'étudiant.

### **17. Protection des droits d'auteur**

Les étudiants prennent acte que les contenus fournis sur notre plateforme en ligne sont protégés par des droits d'auteur. Toute reproduction, diffusion ou autre utilisation de ces contenus allant au-delà de la propre utilisation privée, est expressément interdite aux étudiants. La violation de ces droits sera poursuivie conformément à la loi.

### **18. Protection des données**

En s'inscrivant, les étudiants déclarent accepter le traitement des données personnelles conformément aux dispositions de la loi sur la protection des données dans le but d'un bon déroulement du cursus et des examens ainsi que l'envoi d'informations ultérieures en relation avec la formation professionnelle jusqu'à révocation. La Kalaidos Fachhochschule AG s'engage à traiter toutes les données de manière confidentielle et à ne pas les communiquer à des tiers. En sont exclus les établissements d'enseignement du groupe de formation Kalaidos.

La Kalaidos Fachhochschule AG est en outre autorisée à remettre des données à d'autres entreprises si cela est nécessaire à la prestation de service de la Kalaidos Fachhochschule AG, par exemple lorsqu'une entreprise est impliquée dans la réalisation d'un cursus.

Demeure réservée en outre la transmission de données à laquelle la Kalaidos Fachhochschule AG est tenue légalement (par exemple l'obligation de rendre compte aux autorités éducatives). En signant l'inscription, le client déclare accepter les présents principes.

### **19. Dispositions finales**

Toute modification des présentes Conditions Générales ainsi que la grille tarifaire de la Kalaidos Fachhochschule AG sera communiquée avant l'entrée en vigueur par une publication sous une forme appropriée sur le Web et s'appliquent à tous les étudiants. Pour prendre effet, les accords individuels complémentaires ou modificatifs requièrent l'accord des deux parties contractantes et la forme écrite.

En cas d'imprécision ou de litige ce sont toujours les CG en langue allemande qui sont appliquées.

### **20. For compétent / Droit applicable**

Le contrat de formation est exclusivement régi par le droit suisse. Tout litige sera soumis à la compétence des tribunaux de Zurich.